

DELEGATION DE Madame Anne BREZILLON

D-2016/260

Le panorama associatif de la ville de Bordeaux. Ateliers participatifs. Subvention. Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale de soutien et de valorisation du monde associatif, le service de la Vie Associative a engagé une collaboration avec l'association Recherches et Solidarités, réseau associatif d'experts, pour mieux connaître la vie quotidienne des associations et leurs attentes.

Lors du conseil municipal du 22 février 2016, vous avez autorisé Monsieur le Maire à voter une subvention de 5 000 euros en faveur de l'association Recherches et Solidarités, délibération 2016/51, pour élaborer un premier panorama de la vie associative bordelaise.

Ce panorama révèle les premiers chiffres clés qui démontrent l'importance de l'engagement bordelais dans ce secteur d'activités et son poids économique :

- . 8 000 associations,
- . 600 nouvelles associations par an (22 créations pour 10 000 habitants par an), soit deux fois plus que la moyenne nationale,
- . 1 134 associations employeurs
- . 14 000 salariés, soit plus de 18% en 10 ans, et 3% chaque année entre 2011 et 2014 contre 0,4% au niveau national
- . 13,1% des salariés du secteur privé (9,8% au plan national)
- . 80 000 bénévoles et plus d'un tiers agit chaque semaine,
- . 85% exclusivement animées par des bénévoles

Ce panorama a servi de base pour lancer le 21 mars dernier une grande consultation dématérialisée auprès des dirigeants des associations bordelaises, dont vous trouverez l'ensemble des questions en annexe.

A la clôture de cette enquête le 9 mai, 668 responsables d'associations se sont exprimés en ligne.

Nous avons souhaité poursuivre ce travail en collaboration avec Recherches et Solidarités par un dialogue constructif avec les associations au travers d'ateliers participatifs se déroulant le 13 juin 2016.

Ce format d'ateliers a été choisi pour sa capacité à donner une parole libre à chacun, qui devient, au terme de la table ronde, une force de propositions collectives et de perspectives réalisables, ainsi que des pistes nouvelles dans les relations entre la Ville et les associations.

Il vous est donc proposé aujourd'hui d'attribuer une subvention complémentaire à l'association Recherches et Solidarités de 4 520 euros, pour sa participation à la préparation et à l'animation des ateliers participatifs, mais aussi à la préparation et à l'élaboration des actes qui viendront conclure l'ensemble de cette démarche, dont la présentation pourra se tenir lors de Cap Associations le 25 septembre 2016, mais également lors du Forum Régional des dirigeants d'associations le 11 octobre prochain.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de cette somme à l'association précitée sur l'exercice 2016.

ADOPTE A LA MAJORITE
VOTE CONTRE DU GROUPE DU FRONT NATIONAL

M. LE MAIRE

Madame BRÉZILLON ?

MME BRÉZILLON

Merci Monsieur le Maire, mes Chers Collègues, vous le savez, nous ne pouvons résumer la vie associative bordelaise à quelques grands chiffres : 42 millions d'euros de subventions, 700 associations bénéficiaires, des salles municipales à disposition, un service dédié, un classement par activité ou une répartition par quartier. Nous voulions plus que cela. Aussi, il y a quelques mois, nous avons demandé à l'association Recherches et Solidarités de réaliser un panorama de la vie associative bordelaise comme elle l'a du reste déjà fait pour les villes de Paris, Nantes ou Metz. Nous cherchions des données fiables à partager. Cette étude confirme la richesse, la diversité, le poids économique et social de la vie associative bordelaise. La réalité est enthousiasmante et les chiffres de l'engagement ont révélé un incroyable dynamisme. En effet, 8 000 associations sont animées par quelque 80 000 bénévoles dont 30 000 agissent chaque semaine. 600 nouvelles associations se créent chaque année à Bordeaux, soit 2 fois plus qu'en moyenne nationale. On note une progression de 18 % de l'emploi associatif en 10 ans. 15 % des associations sont employeuses et versent une masse salariale de 320 millions d'euros à 14 000 salariés. 85 % d'entre elles ne sont animées que par des bénévoles. 62 % ont un budget inférieur à 10 000 euros. Fort de ces chiffres, nous voulions aller plus loin et offrir de nouvelles formes de dialogue avec les associations.

C'est cette deuxième étape que je vous présente aujourd'hui. Nous l'avons conduite toujours avec Recherches et Solidarités. Nous souhaitions en effet une neutralité totale sur la lecture et l'expertise des résultats. 700 associations, ont répondu librement à notre grande consultation numérique. Nous les interrogeons sur leur ressenti au quotidien, sur leurs projets, leur confiance en l'avenir, leurs difficultés, mais aussi sur leur satisfaction. En dépit de 50 % de situations difficiles concernant les aspects financiers et de 31 % de situations difficiles concernant la ressource humaine bénévole, les responsables associatifs sont 82 % à constater un bilan général positif. Ils sont 68 % à avoir confiance dans l'avenir. 81 % envisagent de nouveaux projets pour 2017. Les relations avec les services de la ville sont bonnes et se renforcent. Celles avec les élus sont bonnes à 61 %.

C'est à partir de ces réponses que nous avons décidé, toujours avec Recherches et Solidarités, et toujours pour les mêmes raisons, de mener le 13 juin dernier les premiers ateliers participatifs de la vie associative, sous forme de tables rondes dont les thèmes résultaient des préoccupations et des réflexions de la grande consultation. Les échanges ont été riches et la retranscription publique. Toutes les données recueillies sont un excellent matériel de réflexion transversale pour affiner et orienter de façon plus pertinente encore notre accompagnement. Pour, en fonction des besoins qui évoluent, conforter nos propositions existantes qui remportent un grand succès. Pour, en fonction de leur taille, appréhender les enjeux du développement de ce secteur dont la vitalité est constante malgré l'environnement économique actuel.

Toutes ces données, nous les mettons actuellement en forme pour vous les présenter lors de CAP ASSOCIATIONS le 25 septembre prochain. D'ores et déjà, pour répondre aux besoins des associations, je peux annoncer la mise en ligne d'une plateforme de l'engagement, d'un annuaire, de la poursuite du développement des LAB dans les quartiers non dotés en partenariat avec mes collègues, Maires de quartiers. Voilà. Je vous remercie d'autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention à l'association.

M. LE MAIRE

Madame BOUILHET.

MME BOUILHET

Monsieur le Maire, Chers Collègues, comme nous l'avons indiqué lors du Conseil municipal du 22 février 2016, le soutien aux associations nous semble parfaitement légitime à partir du moment où il est d'une part utile aux citoyens et d'autre part moins onéreux que ne pourrait l'être une même action menée par un service communal. Via cette résolution, nous constatons les éléments suivants. La subvention de 5 000 euros versée par la délibération 2016-51 à l'association Recherches et Solidarités nous semblait très élevée et inutile. En effet, la réalisation d'un panorama de la vie associative bordelaise pouvait parfaitement être confiée à l'un de nos services pour un coût très certainement bien inférieur à la subvention prévue. Quel enseignement pouvons-nous tirer de ces informations ? Le tissu associatif bordelais est particulièrement fécond. La corne d'abondance versée par votre majorité, chaque année, sous forme de subventions n'y est sans doute pas étrangère. Les associations d'employeurs ont 14 000 salariés, soit une moyenne de 13 salariés par association. Les employeurs ont repéré le filon. La part des salariés

des associations est supérieure de 3,3 % à la moyenne nationale. Faut-il s'en réjouir ou, au contraire, constater que notre tissu économique est inférieur à la moyenne de notre pays ? 26 400 bénévoles agissent chaque semaine. Voilà une bonne nouvelle qui montre qu'un tiers des bénévoles donnent de leur temps très fréquemment.

Malgré cette forte mobilisation des bénévoles, seulement 668 associations ont répondu à votre grande consultation dématérialisée auprès des dirigeants des associations, soit 8,4 % des associations et 0,025 % des bénévoles réguliers. Cela démontre bien le peu d'intérêt que votre démarche suscite auprès des principaux concernés.

Enfin, vous nous proposez le 11 juillet de voter pour une subvention destinée à participer au financement d'un événement qui s'est déroulé, il y a un mois. Le Groupe Front national tient à rappeler son attachement au respect et à la maîtrise de l'argent que nos concitoyens nous confient via leurs impôts. Presque 10 000 euros de dépenses pour un panorama et une consultation dont 92 % des associations bordelaises ne se sentent pas concernées, cela nous semble particulièrement parlant. Faute de réponse convaincante de votre part, nous voterons contre cette délibération qui engage des dépenses inutiles telles que nous l'avions signalé le 22 février dernier.

M. LE MAIRE

Y a-t-il d'autres interventions ? Madame BRÉZILLON.

MME BRÉZILLON

Merci Monsieur le Maire. Madame BOUILHET, je ne partage absolument pas votre avis. Nous avons besoin de l'expertise d'une association comme Recherches et Solidarités pour mener avec nous ce panorama pour monter cette grande consultation et pour ensuite, construire des actes. Cette association a travaillé avec les villes de Paris et de Nantes. Donc, on ne l'a pas choisie au hasard. Elle est vraiment extrêmement performante et ce sont des experts qui sont à la tête de cette association.

Le peu d'intérêt, je ne crois pas, Madame. Au contraire, les associations ont été extrêmement heureuses que nous entrions en dialogue avec elles d'une nouvelle façon et elles nous l'ont dit à de nombreuses façons. Certes, on demande d'accorder une subvention aujourd'hui, mais ce n'est pas fini. On continue à travailler avec eux. Et puis c'est justement pour mieux accompagner ce tissu associatif que nous avons entrepris ce travail. Voilà, donc je ne partage pas votre avis.

M. LE MAIRE

Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? Front national abstention. Il n'y en a pas ?

Nous passons à la délibération suivante.

MME MIGLIORE

Délibération 261 : « Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions. Adoption ».

PANORAMA

des associations bordelaises

**LES
REPÈRES
CLÉS DE
L'ENGAGEMENT
ASSOCIATIF.**

600 / an **2x** ^{plus} que la moyenne nationale
nouvelles associations
(Moyenne réalisée sur 10 ans)

22 créations pour 10000 hab./an



exclusivement animées par des bénévoles

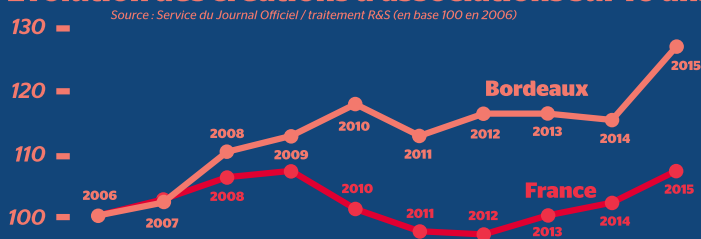
BORDEAUX
Ma ville

8 000 associations

80 000 + d'**1/3** bénévoles agit chaque semaine

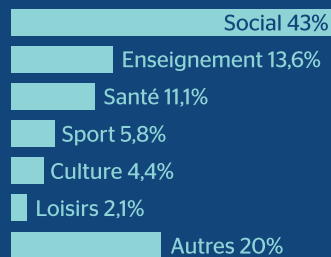
L'EMPLOI ASSOCIATIF : UN ENJEU ÉCONOMIQUE MAJEUR POUR LA VILLE.

Évolution des créations d'associations sur 10 ans



Répartition des salariés

Source : ACOSS-URSSAF Données 2014 / traitement R&S



14 000 salariés

SOIT **+18%** en 10 ans

1 134 associations employeurs en 2014

13,1%

des salariés du secteur privé

70% de femmes



bordeaux.fr



La Ville de Bordeaux donne la parole aux responsables d'associations

I – Comment se sont passés les derniers mois ?

Nous vous proposons au travers de ces 3 premières questions, d'indiquer comment vous avez vécu ces derniers mois, depuis la rentrée de septembre 2015, traditionnelle rentrée associative.

Q1. Depuis septembre 2015, comment jugez-vous l'activité générale de votre association (actions, missions, projets) ?

- a) Très bonne
- b) Bonne
- c) Difficile
- d) Très difficile

Q2. Comment jugez-vous la situation financière de votre association ?

- a) Très bonne
- b) Bonne
- c) Difficile
- d) Très difficile

Q3. Comment jugez-vous la participation bénévole (nombre, disponibilité, savoir-faire...) ?

- a) Très bonne
- b) Bonne
- c) Difficile
- d) Très difficile

II – Comment voyez-vous les prochains mois ?

Ces quelques questions vous permettent d'exprimer votre avis à ce sujet, à la lumière de la manière dont se sont déroulés ces derniers mois, et compte tenu des informations dont vous disposez aujourd'hui.

Q4. Comment voyez-vous la situation de votre association (actions, missions...) au cours des prochains mois ?

- a) Très bonne
- b) Bonne
- c) Difficile
- d) Très difficile

Q5. Pour chacun des thèmes suivants, vous diriez qu'ils sont plutôt un sujet de satisfaction, un sujet d'inquiétude, ou qu'ils ne concernent pas directement votre association ?

	Plutôt un sujet de satisfaction	Plutôt un sujet d'inquiétude	Ne concerne pas directement mon association
a) La situation financière			
b) Les moyens matériels, y compris les locaux			
c) Les ressources humaines bénévoles disponibles			
d) Les ressources humaines salariées, le cas échéant			
e) La motivation et l'investissement des membres de l'équipe dirigeante			
f) Le renouvellement des dirigeants bénévoles			
g) Le nombre des adhérents			
h) Les relations avec les collectivités territoriales			
i) Les relations avec les services de l'Etat			
j) L'évolution des politiques publiques			
k) Les relations avec vos partenaires privés, dont les entreprises			
l) La concurrence éventuelle avec le secteur privé lucratif			
m) Les démarches administratives			
n) Les outils de communication, notamment numériques			

Q6. Envisagez-vous de nouveaux projets – ou une extension de vos activités actuelles – notamment lors de la rentrée de septembre 2016 ?

- a) Oui, certainement
- b) Oui, peut-être
- c) Probablement pas
- d) Non
- e) Au contraire, vous envisagez une réduction de vos activités au cours des prochains mois
Vous n'avez pas assez d'éléments pour répondre

Q7. Vous pouvez, si vous le souhaitez, décrire en quelques mots vos projets ou l'extension de vos activités actuelles.

III – Vos relations avec la Ville de Bordeaux

Cette consultation doit permettre des échanges riches et confiants entre les associations et la Ville de Bordeaux. Ces questions sont destinées à mieux connaître vos attentes, pour y répondre de la meilleure façon.

Si une question vous gêne, vous pouvez passer très librement à la suivante.

Q8. Concernant la liste suivante des moyens et des soutiens que la Ville apporte ou pourrait apporter aux associations, vous diriez :

	Mon association en bénéficie	Mon association souhaiterait en bénéficier	Ne concerne pas mon association
a) Les subventions de fonctionnement de la ville			
b) Les appels à projets (prix de l'initiative, aide à la création et à l'innovation culturelle, #je relève le défi, innovation sociale et territoriale et nouveau contrat de ville, Bordeaux pour l'égalité, la diversité et la citoyenneté, méditerranée, co-développement)			
c) L'aide technique de la ville pour ses manifestations			
d) L'appui de la ville pour la promotion de ses activités et de ses manifestations			
e) Des informations régulières de la ville, utiles aux associations			
f) Le LABB (Lieu des Associations et des Bénévoles Bordelais), centre de ressources et de mutualisation des informations et des moyens techniques			
g) Les formations et ateliers proposés au LABB			
h) La mise à disposition de salles municipales, de locaux et/ou de terrains			
i) La mise à disposition de matériels			
j) Une aide à la recherche et à la mobilisation de bénévoles			
k) L'encouragement de projets inter associatifs			
l) CAP Associations, le forum des associations de la rentrée de septembre			

Q9. Dans les relations que vous entretenez avec les services de la Ville, quelles initiatives ou améliorations vous sembleraient les plus utiles ?

Q10. D'une manière générale, comment qualifiez-vous les relations de votre association avec les services de la Ville de Bordeaux ? *Plusieurs réponses possibles*

- a) Elles sont convenables, chaque partenaire étant à sa place et dans son rôle
- b) Elles se sont renforcées, au fil des années
- c) Elles se sont plutôt dégradées, avec le temps
- d) Elles se sont tendues, compte tenu des difficultés économiques actuelles
- e) Elles ont toujours été difficiles
- f) Elles sont juste formelles, car notre association fonctionne de manière autonome
- g) Elles sont inexistantes, en dépit des attentes de l'association
- h) Elles sont inexistantes car nous n'en avons pas besoin

Q11. D'une manière générale, comment qualifiez-vous les relations de votre association avec les élus de la ville de Bordeaux ?

- a) Elles sont bonnes

- b) Elles sont difficiles
- c) Elles sont juste formelles
- d) Elles sont inexistantes

Q12. Comment qualifieriez-vous la place et le rôle de votre association dans la ville ? *Plusieurs réponses possibles*

- a) Un prestataire de services auprès de la population
- b) Un acteur qui s'inscrit dans le prolongement des missions de service public
- c) Un animateur utile de la vie locale
- d) Un relais d'opinion
- e) Un partenaire pour mettre en place des actions communes
- f) Un éventuel concurrent
- g) Une sorte de « poil à gratter »

Q13. A la suite de cette enquête, Bordeaux souhaite organiser des ateliers participatifs pour évoquer ses résultats et les perspectives à imaginer. Souhaitez-vous y participer ?

- a) Oui, assurément
- b) Oui, en fonction de mes disponibilités
- c) Non

IV - Questions finales

Pour qualifier les réponses et procéder à des traitements statistiques pertinents, il nous est indispensable de disposer de quelques informations relatives à votre association. Toute information permettant d'identifier votre association sera séparée de vos réponses d'opinion de manière à respecter strictement leur confidentialité.

Q14. Quel est le nom et le sigle de votre association ? Réponse libre

Q15. Dans quel secteur d'intervention votre association intervient-elle principalement ? Social, Santé, Humanitaire, Culture, Environnement, Sport, Loisirs, Education, Jeunesse, Famille, Egalité/Lutte contre les discriminations, Autre

Q16. Si vous avez répondu « autre » vous pouvez préciser en quelques mots :

Q17. Combien de bénévoles y a-t-il approximativement dans votre association ? Moins de 15 bénévoles – De 15 à 49 bénévoles – De 50 à 100 bénévoles – Plus de 100 bénévoles

Q18. Quel est le nombre de salariés dans votre association ? Pas de salarié – 1 ou 2 salariés – 3 à 5 salariés – 6 à 9 salariés – 10 à 19 salariés – 20 à 49 salariés – 50 salariés et plus

Q19. Quel est le budget annuel approximatif de votre association ? Moins de 10 000 euros – De 10 000 à 50 000 euros – De 50 000 à 75 000 euros – De 75 000 à 150 000 euros – De 150 000 à 500 000 euros – Plus de 500 000 euros

Q20. Combien d'adhérents votre association compte-t-elle, approximativement ? Moins de 50 adhérents – De 50 à 150 adhérents – De 150 à 300 adhérents – Plus de 300 adhérents

Q21. Concernant vos instances dirigeantes (bureau, conseil d'administration), vous diriez qu'elles sont composées :

- a) D'une majorité d'hommes
- b) D'une majorité de femmes

c) A peu près à parité

Q22. Dans quel quartier de Bordeaux votre association a-t-elle son siège ?

- a) Bordeaux maritime
- b) Grand parc Paul Doumer
- c) Caudéran
- d) Centre
- e) Victor Hugo St Augustin
- f) Bordeaux Sud
- g) Saint Michel-Nansouty-St Genes
- h) La Bastide

Q23. Quel est le territoire d'intervention de votre association ?

- a) Le quartier, siège de votre association
- b) Plusieurs quartiers de la ville
- c) Bordeaux Métropole
- d) Le département ou la région
- e) France
- f) International

Q 24. Quelle est l'ancienneté de votre association ?

- a) Moins de 5 ans
- b) Entre 5 et 10 ans
- c) Plus de 10 ans
- d) Je n'ai pas cette information

Q 25. Si vous souhaitez recevoir les résultats de cette enquête, nous vous invitons à indiquer votre adresse mail ci-dessous. Elle sera séparée de vos réponses pour protéger leur anonymat et ne sera en aucun cas communiquée à des tiers.

D-2016/261
Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions.
Adoption. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative, de créer du lien social, de mettre en place des ateliers de sensibilisation...

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 7 771 euros prévue au budget primitif et de la répartir de la manière suivante :

ASSOCIATIONS	Montants 2016 (en euros)
Amélioration des Conditions de Vie des Enfants et Adolescents Hospitalisés : proposer aux enfants et adolescents hospitalisés au Centre Jean Abadie de participer à des sorties thérapeutiques.	571
La Chiffonne Rit : participer au projet de réhabilitation du LABB, lieu des associations et des bénévoles bordelais au sein du quartier Bastide.	1 000
Petites Sœurs des Pauvres : participer à l'organisation d'une sortie annuelle pour les personnes âgées, valides ou handicapées.	1 500
Toobordo : média participatif auprès de manifestations comme Cap Association, la Journée du Bénévolat, le Prix de l'Initiative.... Les citoyens ont l'opportunité d'être à la fois acteurs et auditeurs de leurs programmes.	1 500
La Maîtrise de Bordeaux : participer au projet «Les Petits Chanteurs de Bordeaux à Saint Petersburg» : tournée de concerts et participation au Festival choral international.	1 200
Autisme Gironde : aider les personnes handicapées atteintes d'autisme ou de troubles associés et leurs familles en organisant des conférences et événements dont le Congrès National Autisme Gironde organisé sur Bordeaux en 2016. Cette action est cofinancée avec la délégation handicap qui abondera la ligne budgétaire de la vie associative à hauteur de 1 000 euros.	2 000
TOTAL	7 771

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2016.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées et aux transferts financiers nécessaires.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Madame BRÉZILLON.

MME BRÉZILLON

Oui, je vous remercie, mes Chers Collègues, Monsieur le Maire, d'autoriser le Maire de Bordeaux à soutenir ces 6 associations que nous connaissons bien et dont l'engagement pour les Bordelais ne fait aucun doute. Je voudrais, tout particulièrement, avec Jérôme SIRI, évoquer l'aide apportée à la Chiffonne Rit, association installée à la Bastide, qui a participé à l'équipement du LAB Bastide. Le LABB, je vous le rappelle, c'est le lieu des associations et des bénévoles bordelais.

M. LE MAIRE

Merci. Y-a-t-il des questions ? Pas d'oppositions ? Pas d'abstentions ?

MME MIGLIORE

Délibération 262 : « Tarification des salles municipales. Modification ».

D-2016/262
Tarification des salles municipales. Modification. Avis.
Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, les tarifs d'utilisation des salles municipales sont soumis à votre approbation. Nous vous présentons les modifications des tarifs pour les structures gérées par la Ville, à savoir la soixantaine de salles municipales qui maillent le territoire communal.

Vu la délibération D-2015/235 adoptée le 1^{er} juin 2015, nous vous proposons une augmentation moyenne d'environ 2 % pour les tarifs 2016/2017.

Nous soumettons donc à votre agrément l'application, au 22 août 2016, des dispositions ci-après concernant les équipements municipaux gérés par la Ville de Bordeaux, décrits ci-dessous.

LES SALLES MUNICIPALES

Les mises à disposition accordées aux associations et autres organismes représentent près de 11 000 créneaux par an.

Ces attributions concernent pour environ 95% d'entre elles, des associations qui bénéficient de la gratuité selon les critères établis dans le règlement intérieur.

La gratuité est accordée aux groupements bordelais à but non lucratif - associations, syndicats, partis politique, sous la double réserve suivante:

- le groupement ne tire aucun profit de nature professionnelle ou commerciale de son occupation,
- le groupement n'exerce pas une activité de gestion d'intérêts privés.

Si le groupement à but non lucratif occupant la salle municipale ne répond pas aux conditions précitées, un tarif lui sera alors appliqué en fonction de la salle réservée.

Quant aux autres utilisateurs tels les sociétés privées et les syndics de copropriétés, ils sont redevables d'un tarif spécifique.

Le paiement de la redevance doit être effectué au plus tard la veille du jour de mise à disposition, sous peine d'un accès refusé à la salle, selon les tarifs 2016/2017 suivants:

CATÉGORIES DE TARIFS

A : Sociétés privées, syndics de copropriété

B : Associations Bordelaises ne tirant aucun profit de la mise à disposition de la salle

C : Associations Bordelaises faisant payer l'entrée de la manifestation / association siège social Hors Bordeaux

D : Organismes publics / association siège social hors Bordeaux faisant payer l'entrée

AMEDEE LARRIEU*Salle polyvalente*

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	92	0	31	61
Journée	126	0	42	84

ATHÉNÉE PÈRE JOSEPH WRESINSKI

Amphithéâtre Père Joseph Wresinski

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	666	0	222	444
Journée	995	0	332	663

Salles de réunion N° 32, 33, 36 41, 42, 43, 44

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	37	0	12	24
Journée	55	0	18	37

Salles de réunion N° 35, 45, 47

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	52	0	18	34
Journée	69	0	23	46

Grande salle de réunion N° 46

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	85	0	29	56
Journée	109	0	37	72

BACALAN*Salle polyvalente*

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	81	0	27	54
Journée	122	0	41	82

CHARTREUSE ST ANDRE

Salle polyvalente

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	266	0	89	178
Journée	398	0	133	265

Salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	51	0	17	34
Journée	69	0	23	46

*GOUFFRAND***Salle de spectacle/conférence**

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	167	0	56	111
Journée	250	0	84	166

*GRAND PARC**Grande salle de réunion*

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	204	0	68	136
Journée	276	0	92	184

¾ salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	153	0	51	102
Journée	207	0	69	138

½ salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	102	0	34	68
Journée	138	0	46	92

¼ salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	51	0	17	34
Journée	69	0	23	46

MAIRIE DE CAUDERAN

Grande salle de réunion du rez-de-chaussée

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	159	0	53	106
Journée	208	0	69	139

Salles de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	51	0	17	34
Journée	69	0	23	46

MAISON CANTONALE

Salle de spectacle/conférence

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	266	0	89	178
Journée	398	0	133	265

Prétoire - Bibliothèque

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	51	0	17	34
Journée	69	0	23	46

MALBEC

Salle polyvalente

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	266	0	89	178
Journée	398	0	133	265

*POINT DU JOUR - PIERRE TACHOU**Salle de spectacle/conférence*

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	498	0	166	332
Journée	663	0	221	442

1/2 Salle de spectacle/conférence

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
1/2 journée / soirée	266	0	89	178
Journée	398	0	133	265

Salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
1/2 journée / soirée	51	0	17	34
Journée	69	0	23	46

1/2 salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
1/2 journée / soirée	39	0	13	26
Journée	55	0	18	37

QUINTIN LOUCHEUR

Salle de spectacle/conférence

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
1/2 journée / soirée	167	0	56	111
Journée	250	0	84	166

Salle de réunion à l'étage

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
1/2 journée / soirée	51	0	17	34
Journée	69	0	23	46

SAINT AUGUSTIN

Salle polyvalente/conférence

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
1/2 journée / soirée	266	0	89	178
Journée	398	0	133	265

1/2 salle polyvalente/conférence

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
1/2 journée / soirée	133	0	45	89

Journée	199	0	67	133
----------------	------------	----------	-----------	------------

Salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	37	0	12	24
Journée	55	0	18	37

SON-TAY**Salle de spectacle/ conférence**

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	383	0	128	255
Journée	498	0	166	332

Salle de réunion

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ journée / soirée	51	0	17	34
Journée	69	0	23	46

SALLES POLYVALENTES DES ECOLES**Salle de réunion, d'ateliers**

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017		
	B	C	D
1 heure	0	15	30
½ heure supplémentaire	0	7	15

MARCHE DES DOUVES**Coursive – Café Agora rez-de-chaussée**

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ Journée/soirée	1 989	0	199	398
Journée	3 570	0	357	714

Salles 1^{er} étage

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ Journée/soirée				

1/ Salle des Capucins	31	0	11	21
2/ Salle Saint Michel	39	0	14	27
3/ Salle des Remparts	43	0	15	29
4/ Salle Sainte Croix	39	0	14	27
5/ Salle de la Gare	31	0	11	21
6/ Salle Santé Navale	31	0	11	21
Journée				
1/ Salle des Capucins	56	0	19	37
2/ Salle Saint Michel	71	0	24	47
3/ Salle des Remparts	77	0	26	51
4/ Salle Sainte Croix	71	0	24	47
5/ Salle de la Gare	56	0	19	37
6/ Salle Santé Navale	56	0	19	37

Espace scénique 2^{ème} étage

	Tarifs en euros TTC - 2016-2017			
	A	B	C	D
½ Journée/soirée	1 428	0	143	286
Journée	2 550	0	230	459

Il est à noter que 2 petits espaces ne sont plus proposés à la réservation, constituant désormais des bureaux administratifs. Les différents espaces ont fait l'objet d'une dénomination définitive dont la signalétique a été apposée dans le bâtiment.

Les frais techniques sont à facturer en fonction des besoins du demandeur (régie, présence d'un SSIAP, nettoyage, matériel sono vidéo projection). Ils feront l'objet d'un devis avant la prestation. La mise à disposition de ces grands espaces implique la présence d'un SSIAP qui sera à la charge de l'organisateur.

ADOpte A L'UNANIMITE

M. LE MAIRE

Madame BRÉZILLON.

MME BRÉZILLON

Vous savez, mes Chers Collègues, que nous voulons accompagner les associations bordelaises dans la réalisation de leurs actions et cela au plus près de leurs besoins. Pour ce faire, nous leur proposons 61 salles municipales et des salles polyvalentes dans 9 de nos écoles. Nous avons pu constater, dans l'étude réalisée par Recherches et Solidarités, combien cette aide est précieuse. En 2015, près de 1 000 associations les ont utilisées. Nous avons enregistré près de 11 000 réservations dont 95 % à titre gratuit.

Je vous propose d'approuver une augmentation de nos tarifs de 2 % qui ne s'applique qu'au secteur marchand et aux groupements non associatifs.

M. LE MAIRE

Monsieur SOLARI ?

M. SOLARI

Oui, Monsieur le Maire, Chers Collègues, je voudrais revenir sur les participations aux associations, les subventions versées. S'agissant du Congrès national de l'autisme qui s'est tenu à Bordeaux, suite aux événements tragiques du 13 novembre 2015, le Congrès national de l'autisme qui devait se tenir à Paris a été annulé en raison de ces attentats, l'association a décidé de le faire à Bordeaux. Nous leur avons permis avec Anne BRÉZILLON d'être justement à l'Athénée municipal. Vous étiez présent avec la Secrétaire d'État aux personnes handicapées, nous leur avons attribué chacun une subvention de 1 000 euros pour pouvoir pallier à leur défection et le remboursement de leur réservation. Ils n'avaient pas pu rentrer dans leurs frais, tout a été annulé par rapport à cela. Ils ont vraiment apprécié notre geste. Je tenais à le préciser. Merci.

M. LE MAIRE

Merci. Pas d'autres remarques ? Pas de votes contre ? Pas d'abstentions non plus ?

MME MIGLIORE

Délégation de Monsieur Fabien ROBERT. Délibération 263 : « Base sous-marine de Bordeaux. Développement et gestion d'une offre culturelle et de mise en valeur patrimoniale. Délégation de service public ».